

Fiche outil n°23 : « 3 concepts à distinguer : évaluation, validation, certification »



	Objet	Référentiel	Modalités	Relation au temps	Instance	Attestation	Validité
Evaluation interne de compétences	Observer à l'intérieur d'une entreprise ou d'une organisation dans quelle mesure un sujet a construit des compétences	Référentiel de compétences interne à l'organisation	- En situation de travail réelle ou reconstituée par simulation - En situation de projet	Processus continu pour estimer la progression, la durabilité des compétences et prendre en compte l'occurrence des événements	Strictement interne à l'organisation		
Validation interne	Reconnaître officiellement par un acte social qu'un sujet a construit les compétences correspondant aux compétences requises	Référentiel de compétences et de certification interne à l'organisation	- En situation de travail réelle ou reconstituée par simulation - Apport de preuves	Acte formel localisé dans le temps	Dispositif collégial strictement interne	Certificat interne pouvant s'inscrire dans un livret individuel de compétences	Interne à l'organisation
Certification ou validation externe	Donner aux compétences validées en interne une valeur par rapport à des repères collectifs externes	Référentiel de certification ou de qualification externe et indépendant du contexte organisationnel particulier	Support de preuves sur dossier	Acte formel localisé dans le temps	Jury externe	- Diplôme, certificat ou titre délivrés par une instance externe à l'entreprise : État, branche professionnelle, instances contractuelles - Equivalence reconnue officiellement en externe	- Externe à l'organisation - Portabilité sur un marché du travail sectoriel, national ou international